



50 Elizabeth II
A.D. 2001
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

1st Session, 37th Parliament

1^{ère} session, 37^e législature

N^o 79

Monday, December 10, 2001

Le lundi 10 décembre 2001

8:00 p.m.

20 heures

The Honourable DANIEL HAYS, Speaker

L'honorable DANIEL HAYS, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams
 Andreychuk
 Angus
 Atkins
 Austin
 Bacon
 Banks
 Beaudoin
 Biron
 Bolduc
 Bryden
 Buchanan
 Carstairs
 Chalifoux
 Christensen
 Cochrane
 Comeau
 Cook
 Cools
 Corbin
 Cordy
 Day
 De Bané
 Di Nino
 Doody
 Eyton
 Fairbairn
 Ferretti Barth
 Finestone
 Finnerty
 Fitzpatrick
 Forrestall
 Fraser
 Furey

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Gauthier
 Gill
 Grafstein
 Graham
 Gustafson
 Hays
 Hervieux-Payette
 Hubley
 Jaffer
 Joyal
 Kelleher
 Kenny
 Keon
 Kinsella
 Kolber
 Kroft
 LaPierre
 Lapointe
 LeBreton
 Léger
 Losier-Cool
 Lynch-Staunton
 Maheu
 Mahovlich
 Meighen
 Milne
 Moore
 Morin
 Murray
 Nolin
 Oliver
 Pearson
 Pépin
 Phalen
 Poulin (Charette)
 Poy
 Rivest
 Robertson
 Robichaud
 Rompkey
 Setlakwe
 Sparrow
 Spivak
 Stollery
 Stratton
 Taylor
 Tunney
 Wiebe
 Wilson

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams
 Andreychuk
 Angus
 Atkins
 Austin
 Bacon
 Banks
 Beaudoin
 Biron
 Bolduc
 Bryden
 Buchanan
 Carstairs
 Chalifoux
 Christensen
 Cochrane
 Comeau
 Cook
 Cools
 Corbin
 Cordy
 Day
 De Bané
 Di Nino
 Doody
 Eyton
 Fairbairn
 Ferretti Barth
 Finestone
 Finnerty
 Fitzpatrick
 Forrestall
 Fraser
 Furey

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Gauthier
 Gill
 Grafstein
 Graham
 Gustafson
 Hays
 Hervieux-Payette
 Hubley
 Jaffer
 Joyal
 Kelleher
 Kenny
 Keon
 Kinsella
 Kolber
 Kroft
 LaPierre
 Lapointe
 LeBreton
 Léger
 Losier-Cool
 Lynch-Staunton
 Maheu
 Mahovlich
 Meighen
 Milne
 Moore
 Morin
 Murray
 Nolin
 Oliver
 Pearson
 Pépin
 Phalen
 Poulin (Charette)
 Poy
 Rivest
 Robertson
 Robichaud
 Rompkey
 Setlakwe
 Sparrow
 Spivak
 Stollery
 Stratton
 Taylor
 Tunney
 Wiebe
 Wilson

PRAYERS

PRIÈRE

SENATORS' STATEMENTS

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Some Honourable Senators made statements.

Des honorables sénateurs font des déclarations.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

AFFAIRES COURANTES

PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., presented the following:

L'honorable sénateur Fairbairn, C.P., présente ce qui suit :

MONDAY, December 10, 2001

Le LUNDI 10 décembre 2001

The Special Senate Committee on Bill C-36 (formerly the Special Senate Committee on the Subject Matter of Bill C-36) has the honour to present its

Le Comité spécial sénatorial sur le Projet de loi C-36 (anciennement le Comité spécial sénatorial sur la Teneur du Projet de loi C-36) a l'honneur de présenter son

SECOND REPORT

DEUXIÈME RAPPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-36, An Act to amend the Criminal Code, the Official Secrets Act, the Canada Evidence Act, the Proceeds of Crime (Money Laundering) Act and other Acts, and to enact measures respecting the registration of charities, in order to combat terrorism, has, in obedience to the Order of Reference of Thursday, November 29, 2001, examined the said Bill and now reports the same without amendment, but with the appended observations.

Votre Comité, auquel a été déféré le Projet de loi C-36, Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur les secrets officiels, la Loi sur la preuve au Canada, la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et d'autres lois, et édictant des mesures à l'égard de l'enregistrement des organismes de bienfaisance, en vue de combattre le terrorisme, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 29 novembre 2001, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement mais avec les observations annexées.

Respectfully submitted,

Respectueusement soumis,

La présidente,

JOYCE FAIRBAIRN

Chair

(The Appendix to the Report is printed as an Appendix at pages 1103-1105.)

(L'annexe au rapport est imprimée en annexe aux pages 1103 à 1105).

The Honourable Senator Carstairs, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C., that the Bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

L'honorable sénateur Carstairs, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Rompkey, C.P., que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance.

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

La motion, mise aux voix, est adoptée, avec dissidence.

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., Joint Chair of the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations, tabled its Fourth Report (*Northwest Territories Reindeer Regulations*).—Sessional Paper No. 1/37-596S.

L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., coprésidente du Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, dépose le quatrième rapport de ce Comité (*Règlement sur les rennes des territoires du Nord-Ouest*).—Document parlementaire n° 1/37-596S.

The Honourable Senator Kroft presented the following:

MONDAY, December 10, 2001

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

TENTH REPORT

Your Committee has approved the Senate Estimates for the fiscal year 2002-2003 and recommends their adoption.

Your Committee notes that the proposed total budget is \$63,900,850.

Respectfully submitted,

Le président,

RICHARD H. KROFT

Chair

The Honourable Senator Kroft moved, seconded by the Honourable Senator Moore, that the Report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

INTRODUCTION AND FIRST READING OF GOVERNMENT BILLS

A Message was brought from the House of Commons with a Bill C-46, An Act to amend the Criminal Code (alcohol ignition interlock device programs), to which they desire the concurrence of the Senate.

The Bill was read the first time.

The Honourable Senator Carstairs, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Graham, P.C., that the Bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

NOTICES OF MOTIONS

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Kroft moved, seconded by the Honourable Senator Austin, P.C.:

That the Senate authorize the videotaping of segments of its proceedings, including Royal Assent, before the Senate rises for its forthcoming Christmas adjournment, for the purpose of making an educational video.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

L'honorable sénateur Kroft présente ce qui suit :

Le LUNDI 10 décembre 2001

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Votre Comité a approuvé les prévisions budgétaires du Sénat pour l'exercice financier 2002-2003 et recommande leur adoption.

Votre Comité fait remarquer que le budget proposé se chiffre à 63 900 850 \$.

Respectueusement soumis,

L'honorable sénateur Kroft propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

INTRODUCTION ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-46, Loi modifiant le Code criminel (programme d'utilisation d'antidémarrage avec éthylomètre), pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Carstairs, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Graham, C.P., que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

AVIS DE MOTIONS

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Kroft propose, appuyé par l'honorable sénateur Austin, C.P.,

Que le Sénat permette que certains segments de ses délibérations soient enregistrés sur vidéo, notamment la sanction royale, avant qu'il n'ajourne pour le congé des Fêtes et que l'enregistrement serve à réaliser un vidéo éducatif.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

DEFERRED DIVISION

At 9:00 p.m., pursuant to the Order adopted on December 6, 2001, the Senate proceeded to the taking of the deferred recorded division on the motion of the Honourable Senator Milne, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C., for the adoption of the Tenth Report of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs (Bill C-7, An Act in respect of criminal justice for young persons and to amend and repeal other Acts, with amendments) presented in the Senate on November 8, 2001.

The question being put on the motion, it was negatived on the following division:

VOTE DIFFÉRÉ

À 21 heures, conformément à l'ordre adopté le 6 décembre 2001, le Sénat aborde le vote par appel nominal différé sur la motion de l'honorable sénateur Milne, appuyée par l'honorable sénateur Rompkey, C.P., tendant à l'adoption du dixième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles (projet de loi C-7, Loi concernant le système de justice pénale pour les adolescents, et modifiant et abrogeant certaines lois en conséquence, avec des amendements), présenté au Sénat le 8 novembre 2001.

La motion, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

YEAS—POUR

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Andreychuk	Comeau	Gustafson	LeBreton	Oliver
Angus	Di Nino	Hervieux-Payette	Lynch-Staunton	Rivest
Atkins	Doody	Joyal	Meighen	Robertson
Beaudoin	Eyton	Kelleher	Moore	Sparrow
Bolduc	Forrestall	Keon	Murray	Spivak
Cochrane	Grafstein	Kinsella	Nolin	Stratton—30

NAYS—CONTRE

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Austin	Cordy	Gauthier	Lapointe	Poulin
Banks	Day	Gill	Léger	Poy
Biron	De Bané	Graham	Losier-Cool	Robichaud
Bryden	Fairbairn	Hubley	Maheu	Rompkey
Carstairs	Ferretti Barth	Jaffer	Mahovlich	Setlakwe
Chalifoux	Finnerty	Kenny	Milne	Stollery
Christensen	Fitzpatrick	Kolber	Morin	Taylor
Cook	Fraser	Kroft	Pearson	Tunney
Corbin	Furey	LaPierre	Phalen	Wiebe—45

ABSTENTIONS

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Adams
Cools—2

The Honourable Senator Milne moved, seconded by the Honourable Senator Chalifoux, that Bill C-7 be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

L'honorable sénateur Milne propose, appuyée par l'honorable sénateur Chalifoux, que le projet de loi C-7 soit inscrit à l'ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDERS OF THE DAY

A Point of Order was raised concerning the Second Report of the Special Committee of the Senate on Bill C-36, presented earlier this day.

After debate,
The Speaker reserved his decision.

GOVERNMENT BUSINESS**BILLS**

Second reading of Bill C-44, An Act to amend the Aeronautics Act.

The Honourable Senator Gill moved, seconded by the Honourable Senator Hubley, that the Bill be read the second time.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Gill moved, seconded by the Honourable Senator Hubley, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Transport and Communications.

The question being put on the motion, it was adopted.

Third reading of Bill C-38, An Act to amend the Air Canada Public Participation Act.

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C., that the Bill be read the third time.

After debate,
The Honourable Senator Kinsella for the Honourable Senator Tkachuk moved, seconded by the Honourable Senator Forrestall, that debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Third reading of Bill C-40, An Act to correct certain anomalies, inconsistencies and errors and to deal with other matters of a non-controversial and uncomplicated nature in the Statutes of Canada and to repeal certain provisions that have expired, lapsed, or otherwise ceased to have effect.

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Chalifoux, that the Bill be read the third time.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the third time and passed.

Ordered, That a Message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate have passed this Bill, without amendment.

Orders No. 3 and 4 were called and postponed until the next sitting.

ORDRE DU JOUR

Un rappel au Règlement est soulevé au sujet du deuxième rapport du Comité spécial sénatorial sur le projet de loi C-36, présenté plus tôt aujourd'hui.

Après débat,
Le Président réserve sa décision.

AFFAIRES DU GOUVERNEMENT**PROJETS DE LOI**

Deuxième lecture du projet de loi C-44, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique.

L'honorable sénateur Gill propose, appuyé par l'honorable sénateur Hubley, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Gill propose, appuyé par l'honorable sénateur Hubley, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des transports et des communications.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Troisième lecture du projet de loi C-38, Loi modifiant la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Rompkey, C.P., que le projet de loi soit lu la troisième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Kinsella, au nom de l'honorable sénateur Tkachuk, propose, appuyé par l'honorable sénateur Forrestall, que le débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Troisième lecture du projet de loi C-40, Loi visant à corriger des anomalies, contradictions ou erreurs relevées dans les Lois du Canada et à y apporter d'autres modifications mineures et non controversables ainsi qu'à abroger certaines dispositions ayant cessé d'avoir effet.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Chalifoux, que le projet de loi soit lu la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la troisième fois et adopté.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi, sans amendement.

Les articles n^{os} 3 et 4 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Second reading of Bill C-35, An Act to amend the Foreign Missions and International Organizations Act.

The Honourable Senator Graham, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C., that the Bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Stratton moved, seconded by the Honourable Senator Atkins, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Second reading of Bill C-41, An Act to amend the Canadian Commercial Corporation Act.

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Milne, that the Bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Kinsella for the Honourable Senator Meighen moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Second reading of Bill C-37, An Act to facilitate the implementation of those provisions of first nations' claim settlements in the Provinces of Alberta and Saskatchewan that relate to the creation of reserves or the addition of land to existing reserves, and to make related amendments to the Manitoba Claim Settlements Implementation Act and the Saskatchewan Treaty Land Entitlement Act.

The Honourable Senator Wiebe moved, seconded by the Honourable Senator Banks, that the Bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Kinsella for the Honourable Senator Johnson moved, seconded by the Honourable Senator Atkins, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 9 was called and postponed until the next sitting.

SPEAKER'S RULING

Before proceeding beyond Orders of the Day and other business, I will rule on the question raised earlier today by Senator Kinsella relating to the second report of the Special Committee of the Senate on the Subject Matter of Bill C-36.

I thank Senators Robichaud and Kinsella for their comments and their help with respect to whether the motion of Senator Carstairs that the bill be read the third time at the next sitting is in order, or whether it should be set down for third reading two days hence.

Deuxième lecture du projet de loi C-35, Loi modifiant la Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales.

L'honorable sénateur Graham, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Rompkey, C.P., que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Stratton propose, appuyé par l'honorable sénateur Atkins, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Deuxième lecture du projet de loi C-41, Loi modifiant la Loi sur la Corporation commerciale canadienne.

L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Milne, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Kinsella, au nom de l'honorable sénateur Meighen, propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Deuxième lecture du projet de loi C-37, Loi facilitant la mise en oeuvre des dispositions des règlements de revendications des premières nations en Alberta et en Saskatchewan qui ont trait à la création de réserves ou à l'adjonction de terres à des réserves existantes, et apportant des modifications corrélatives à la Loi sur la mise en oeuvre de mesures concernant le règlement de revendications au Manitoba et à la Loi sur les droits fonciers issus de traités en Saskatchewan.

L'honorable sénateur Wiebe propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Kinsella, au nom de l'honorable sénateur Johnson, propose, appuyé par l'honorable sénateur Atkins, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 9 est appelé et différé à la prochaine séance.

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Avant de passer à l'ordre du jour et aux autres travaux, je vais rendre ma décision sur la question soulevée plus tôt aujourd'hui par le sénateur Kinsella au sujet du deuxième rapport du Comité spécial sénatorial sur le projet de loi C-36.

Je remercie les sénateurs Robichaud et Kinsella de leurs remarques et de leur aide pour ce qui est de déterminer si la motion du sénateur Carstairs tendant à la troisième lecture du projet de loi à la prochaine séance est recevable ou si la troisième lecture devrait être inscrite à l'ordre du jour de la séance d'après-demain.

Honourable senators, the practice here has been that when a committee reports a bill without amendment, we immediately proceed to third reading. I refer you to Bill C-11, an immigration bill dealt with by the chamber on October 23 of this year. It was reported back with observations but without amendment, and it did proceed to third reading, as Senator Carstairs has moved with respect to Bill C-36. Another example dates from June 22 of last year, being Bill C-473, a bill dealing with electoral district names. It was treated in the same way.

An issue was raised by Senator Kinsella in terms of the comments creating a substantive part of the report which required additional time for preparation so that debate on those observations could be full and complete. Senator Robichaud pointed out that there is no impediment to using the observations in terms of debate at the third reading stage. Accordingly, I do not find that a compelling argument.

Going specifically to the rules, the rule that Senator Carstairs is relying on in making the motion to proceed to third reading, the committee on Bill C-36 having reported the bill without amendment, is rule 97(4):

When a committee reports a bill without amendment, such report shall stand adopted without any motion, and the Senator in charge of the bill shall move that it be read a third time on a future day.

There is then the question of whether that rule or rule 97(5) would be applicable. That rule refers to a report that recommends amendments, which this committee report did not do. That particular rule refers to two previous rules, 57(1)(e) and 58(1)(g), one of which provides for one day's notice, the other for two days' notice. The question becomes whether rule 97(4) or 97(5) is applicable.

The question of the committee on Bill C-36 being a special committee was raised as a possible reason for the application of rule 97(5) and not 97(4). However, I believe that matter is resolved by the definition of "committee" in section 4(b)(i) of the rules, which defines "committee" as meaning, in part, a special committee.

Accordingly, honourable senators, I do not find the argument that the motion to proceed to third reading on one day's notice is anything but in order. That is my ruling, honourable senators.

OTHER BUSINESS

SENATE PUBLIC BILLS

Orders No. 1 to 6 were called and postponed until the next sitting.

Honorable sénateurs, la pratique ici veut que, lorsqu'un comité fait rapport d'un projet de loi sans propositions d'amendement, nous passions immédiatement à la troisième lecture. Je vous renvoie au projet de loi C-11, un projet de loi sur l'immigration qui a été étudié par le Sénat le 23 octobre dernier. Le comité a fait rapport du projet de loi avec des observations mais sans propositions d'amendement, et on est passé à la troisième lecture de la même façon que le sénateur Carstairs a proposé de le faire pour le projet de loi C-36. Un autre exemple remonte au 22 juin 2000, soit le projet de loi C-473, qui visait à changer le nom de certaines circonscriptions électorales. Il a été traité de la même façon.

Le sénateur Kinsella a mis en relief le fait que les observations formaient une partie importante du rapport et qu'il fallait donc plus de temps pour se préparer afin que le débat sur ces observations soit complet. Le sénateur Robichaud a signalé que rien n'empêchait que ces observations soient débattues à l'étape de la troisième lecture. Par conséquent, je ne trouve pas que c'est là un argument convaincant.

Si on examine le Règlement, la disposition du Règlement sur laquelle se fonde le sénateur Carstairs en proposant qu'on passe à la troisième lecture, le comité ayant fait rapport du projet de loi sans propositions d'amendement, est le paragraphe 96(4), qui dit ceci:

Lorsqu'un comité fait rapport d'un projet de loi sans amendement, ledit rapport est considéré comme adopté sans aucune motion; le sénateur qui parraine le projet de loi propose alors que la troisième lecture en soit faite un autre jour.

Il faut alors se demander si c'est ce paragraphe ou le paragraphe 97(5) s'applique. Ce dernier paragraphe parle des rapports qui recommandent des modifications, ce que ne fait pas le rapport de ce comité. Cette disposition renvoie aux alinéas 57(1)(e) et 58(1)(g), dont l'un prévoit un avis d'une journée et l'autre un avis de deux jours. La question est de savoir si c'est le paragraphe (4) ou le paragraphe (5) de l'article 97 qui s'applique.

On a avancé que le fait que le projet de loi C-36 a été étudié par un comité spécial pourrait expliquer que le paragraphe (5) s'applique, et non le paragraphe (4). Cependant, j'estime que la question est tranchée par la définition de « comité » qui figure à l'alinéa 4b)(i) du Règlement. Elle dit que le terme « comité » englobe les comités spéciaux.

En conséquence, honorables sénateurs, je ne trouve aucun fondement pour dire que la motion portant troisième lecture après un jour d'avis soit irrecevable. Telle est ma décision, honorables sénateurs.

AUTRES AFFAIRES

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT

Les articles n^{os} 1 à 6 sont appelés et différés à la prochaine séance.

REPORTS OF COMMITTEES

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Consideration of the Tenth Report of the Standing Senate Committee on Transport and Communications (*budget—study on the intercity busing industry*), presented in the Senate on December 6, 2001.

The Honourable Senator Bacon moved, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C., that the Report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 3 to 11 were called and postponed until the next sitting.

OTHER

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Losier-Cool, seconded by the Honourable Senator Léger:

That the Senate of Canada recommends that the Government of Canada recognize the date of August 15th as *Fête nationale des Acadiens et Acadiennes*, given the Acadian people's economic, cultural and social contribution to Canada.

After debate,

The Honourable Senator LaPierre moved, seconded by the Honourable Senator Day, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 28, 7, 16, 11, 29, 33 (inquiries), 3 (motion), 32 (inquiry), 73 (motion), 26 (inquiry), 74, 44 (motions), 8, 31 (inquiries), 82 (motion), 13 (inquiry), 41 and 80 (motions) were called and postponed until the next sitting.

INQUIRIES

The Honourable Senator Stratton called the attention of the Senate to the fact that even in times of crisis or emergency, certain values and rights are to remain inviolate.

After debate,

The Honourable Senator Kinsella moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Report of operations under the *Export and Import Permits Act* for the year 2000, pursuant to the *Act*, R.S.C. 1985, c. E-19, s. 27.—Sessional Paper No. 1/37-595.

RAPPORTS DE COMITÉS

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

Étude du dixième rapport du Comité sénatorial permanent des transports et des communications (*budget—étude sur l'industrie du transport interurbain par autocar*), présenté au Sénat le 6 décembre 2001.

L'honorable sénateur Bacon propose, appuyée par l'honorable sénateur Joyal, C.P., que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 3 à 11 sont appelés et différés à la prochaine séance.

AUTRES

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Losier-Cool, appuyée par l'honorable sénateur Léger,

Que le Sénat du Canada recommande que le gouvernement du Canada reconnaisse la date du 15 août comme la *Fête nationale des Acadiens et Acadiennes*, soulignant ainsi la contribution du peuple acadien à la vitalité économique, culturelle et sociale du Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur LaPierre propose, appuyé par l'honorable sénateur Day, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 28, 7, 16, 11, 29, 33 (interpellations), 3 (motion), 32 (interpellation), 73 (motion), 26 (interpellation), 74, 44 (motions), 8, 31 (interpellations), 82 (motion), 13 (interpellation), 41 et 80 (motions) sont appelés et différés à la prochaine séance.

INTERPELLATIONS

L'honorable sénateur Stratton attire l'attention du Sénat sur le fait que même en période de crise ou en état d'urgence, il faut préserver le caractère inviolable de certaines valeurs et de certains droits.

Après débat,

L'honorable sénateur Kinsella propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 28(2) DU RÈGLEMENT

Rapport sur les activités découlant de la *Loi sur les licences d'exportation et d'importation* pour l'année 2000, conformément à la Loi, L.R.C. 1985, ch. E-19, art.27.—Document parlementaire n° 1/37-595.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C.:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 11:14 p.m. the Senate was continued until 2:00 p.m. tomorrow.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce

The name of the Honourable Senator Fitzpatrick substituted for that of the Honourable Senator Banks *(December 6)*.

Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry

The name of the Honourable Senator Phalen substituted for that of the Honourable Senator Cordy *(December 7)*.

Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

The names of the Honourable Senators Furey and Poulin substituted for those of the Honourable Senators Banks and LaPierre *(December 7)*.

Special Committee of the Senate on Bill C-36

The name of the Honourable Senator Chalifoux substituted for that of the Honourable Senator Poulin *(December 7)*.

The names of the Honourable Senators Lynch-Staunton and Poulin substituted for that of the Honourable Senator Tkachuk and Chalifoux *(December 10)*.

Special Committee of the Senate on Illegal Drugs

The name of the Honourable Senator Stollery substituted for that of the Honourable Senator Kenny *(December 10)*.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Rompkey, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 23 h 14 le Sénat s'ajourne jusqu'à 14 heures demain.)

Modifications de la composition des comités conformément au paragraphe 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

Le nom de l'honorable sénateur Fitzpatrick substitué à celui de l'honorable sénateur Banks *(6 décembre)*.

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

Le nom de l'honorable sénateur Phalen substitué à celui de l'honorable sénateur Cordy *(7 décembre)*.

Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

Les noms des honorables sénateurs Furey et Poulin substitués à ceux des honorables sénateurs Banks et LaPierre *(7 décembre)*.

Comité spécial sénatorial sur le projet de loi C-36

Le nom de l'honorable sénateur Chalifoux substitué à celui de l'honorable sénateur Poulin *(7 décembre)*.

Les noms des honorables sénateurs Lynch-Staunton et Poulin substitués à ceux des honorables sénateurs Tkachuk et Chalifoux *(10 décembre)*.

Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites

Le nom de l'honorable sénateur Stollery substitué à celui de l'honorable sénateur Kenny *(10 décembre)*.

APPENDIX
(see p. 1095)

LIBERAL MAJORITY OBSERVATIONS

The events of September 11 in New York, Washington and Pennsylvania have forced Canadians and their federal Government to address the threat of terrorism in North America. The magnitude of these developments has had a deep impact on law-abiding citizens engaged in the regular activities of daily life.

The Committee recognizes that the very nature of this terrorist threat requires that we provide our law enforcement and security agencies with certain new tools to enable them to investigate and prevent terrorist attacks and destabilize terrorist organizations. In testimony by witnesses, it was suggested that security itself is a pre-condition to liberty.

The stated aim of Bill C-36 is to ensure the maximum degree of balance between the prevention of terrorism and the protection of the rights of individuals. The very nature of these discussions triggers a degree of emotion, anxiety and fear. We wish to address those concerns expressed particularly by representatives of religious and ethnic minorities in Canada who are not persuaded that their liberty will be protected by the tools provided in the bill and that the powers may be exercised in a manner that improperly targets members of their communities.

These are observations which may lie outside the clauses of the bill, but reflect directly on the context of their implementation.

1. We note that the Government of Canada is committed to working with provincial and territorial counterparts, law enforcement and security agencies, the judiciary, Crown prosecutors and corrections officials throughout Canada to engage in ongoing training that is sensitive to the ethnic diversity of Canadian communities.

We urge the government, through the Attorney General and the Solicitor General of Canada to place an urgent and high priority on this education process and create a mechanism enabling representatives of minority groups to share views of methods best suited to achieving that level of sensitivity in balancing these new laws on a non-discriminatory basis.

2. We recognize the response to our Senate recommendations for regular and public accounting to Canadians of quantitative information detailing actions under the investigative hearing and preventive arrest provisions, through annual reports by the Attorney General and the Solicitor General of Canada and their provincial counterparts.

ANNEXE
(voir p. 1095)

OBSERVATIONS DE LA MAJORITÉ LIBÉRALE

Les événements du 11 septembre à New York, à Washington et en Pennsylvanie ont forcé les Canadiens et le gouvernement fédéral à réagir à la menace terroriste en Amérique du Nord. L'ampleur de ces bouleversements a eu un profond impact sur la vie quotidienne des citoyens respectueux de la loi.

Le Comité reconnaît que la nature même de cette menace terroriste exige que nous intervenions pour doter les organismes d'application de la loi et les services de sécurité des outils nécessaires pour faire enquête et prévenir les attentats terroristes et pour déstabiliser les organisations terroristes. Dans leur témoignage, certains témoins ont exprimé l'avis que la sécurité était elle-même une condition préalable à la liberté.

L'objectif avoué du projet de loi C-36 est d'arriver à concilier le mieux possible la prévention du terrorisme et la protection des droits des particuliers. La nature même de ces discussions suscite une part d'émotivité, d'anxiété et de crainte. Nous tenons à réagir aux préoccupations exprimées, en particulier à celles des représentants de minorités religieuses et ethniques au Canada qui ne sont pas convaincus que les outils prévus dans le projet de loi seront de nature à protéger leur liberté et que les pouvoirs conférés pourront être exercés de façon à ne pas cibler indûment des membres de leurs collectivités.

Voici quelques observations qui, pourraient être extérieures aux dispositions du projet de loi, mais qui rendent compte du contexte de leur mise en œuvre.

1. Nous prenons note de l'engagement du gouvernement du Canada à travailler de concert avec ses homologues provinciaux et territoriaux, les organismes d'application de loi et les services de sécurité, la magistrature, les procureurs de la Couronne et les responsables des services correctionnels de tout le Canada, afin d'amorcer un processus de formation continue qui tienne compte de la diversité ethnique des collectivités canadiennes.

Nous exhortons le gouvernement, par l'entremise du procureur général et du solliciteur général du Canada, à accorder de toute urgence la priorité à ce processus de sensibilisation et à créer un mécanisme pour permettre aux représentants des groupes minoritaires de donner leur point de vue sur la meilleure façon de parvenir au degré d'adaptation recherché de manière à ce que l'application de cette nouvelle loi soit exempte de toute discrimination.

2. Nous prenons acte de la réponse faite aux recommandations du Sénat en faveur de la communication régulière et publique aux Canadiens des données quantitatives relatives aux mesures prises conformément aux dispositions régissant les audiences d'enquête et les arrestations préventives, par le biais de rapports annuels déposés par le procureur général et par le solliciteur général ainsi que par leurs homologues provinciaux.

We urge the government to commit to providing *qualitative* information in these reports and recommend the creation of a special ongoing Advisory Group including representatives of ethno-cultural organizations to provide factual and anecdotal evidence of how the provisions of this bill are being implemented and advice for adjustments, if warranted.

3. Proper implementation of the powers under Bill C-36 ultimately will define the success and credibility of this legislation in maintaining the balance between protecting Canadians and upholding our fundamental rights and freedoms. This bill will place an additional burden on present complaint and review bodies, security agencies and Parliamentary Officers to undertake the necessary oversight and review functions which fall within their mandates. Witnesses before our committee noted, in particular, the pressure that will be imposed on the Human Rights Commission as implementation evolves.

As new territory is being charted, it is essential that new and adequate resources be provided to fulfill these obligations without detracting from the already onerous responsibilities and actions required from these agencies and officers.

Finally, the committee wishes to underline the ability of the Senate of Canada to undertake an ongoing role of review and oversight at any time as warranted in the implementation process of this legislation. Historically this chamber has provided a venue for special study through calling of witnesses and reporting to the Government and Canadians on issues of importance and concern to the country. This is not merely an option, but a duty, as senators continue to maintain an intense interest in these initiatives that have been triggered by unprecedented events which threaten the security and well being of Canada.

PROGRESSIVE CONSERVATIVE SENATORS' OBSERVATIONS

Progressive Conservative senators continue to support the recommendations of the Pre-study Report of the Special Senate Committee on the Subject Matter of Bill C-36, the Anti-terrorism Bill.

This unanimous committee report recommended a number of amendments to Bill C-36 designed to achieve the appropriate balance so that, in the words of the Committee Report, "our law enforcement and security agencies have the tools necessary to protect us and to prevent terrorism before it strikes while not undermining the freedoms that our government ultimately is mandated to protect. Acts of terrorism must not force us to relinquish our fundamental principles and basic democratic safeguards."

Bill C-36 as amended in the House of Commons and returned to our committee, without the significant amendments recommended in the Pre-Study, does not achieve this balance. The two most important Senate recommendations, which dealt with the appointment of an Officer of Parliament to monitor the exercise of powers under this Bill and the application of a true sunset clause to virtually all parts of the Bill, have been ignored.

Nous exhortons le gouvernement à s'engager à fournir des données *qualitatives* dans ces rapports et recommandons à cet effet la création d'un groupe consultatif spécial et permanent composé de représentants d'organismes ethnoculturels, dont le mandat consistera à fournir des preuves factuelles et empiriques de la façon dont les dispositions de ce projet de loi sont appliquées et à proposer des rajustements, lorsque la situation l'exige.

3. L'exercice judicieux des pouvoirs conférés par le projet de loi C-36 décidera en bout de ligne de la capacité de cette mesure législative de bien concilier la protection des Canadiens et le maintien des droits et libertés fondamentaux. Ce projet de loi imposera un fardeau supplémentaire aux organismes actuels d'examen et de traitement des plaintes, aux services de sécurité et aux représentants parlementaires, puisqu'il les obligera à assumer les fonctions de surveillance et d'examen nécessaires, dans la mesure où elles relèvent de leurs mandats. Des témoins ont notamment souligné au Comité les pressions qui s'exerceront sur la Commission des droits de la personne à mesure que le projet de loi sera mis en oeuvre.

Un nouveau territoire étant en voie d'être délimité, il est essentiel de prévoir de nouvelles ressources en quantité suffisante pour permettre à ces organismes et agents de s'acquitter de leurs nouvelles obligations sans les détourner de leurs responsabilités déjà lourdes.

Enfin, le Comité tient à insister sur la capacité du Sénat du Canada d'assumer un rôle d'examen et de surveillance en tout temps que la mise en oeuvre de cette nouvelle mesure législative l'exigera. Cette chambre a déjà par le passé pris sur elle d'effectuer des études spéciales en convoquant des témoins et en faisant rapport au gouvernement et aux Canadiens sur des questions d'importance et d'intérêt pour le pays. Il ne s'agit pas là simplement d'une option mais bien d'un devoir, puisque les sénateurs continuent d'entretenir un grand intérêt à l'égard des initiatives prises dans la foulée d'événements sans précédent qui menacent la sécurité et le bien-être du Canada.

OBSERVATIONS DES SÉNATEURS PROGRESSISTES- CONSERVATEURS

Les sénateurs progressistes-conservateurs continuent d'appuyer les recommandations du rapport issu de la pré-étude du Comité spécial sénatorial sur la Teneur du Projet de loi C-36, la Loi antiterroriste.

Il est recommandé dans le rapport unanime du Comité un certain nombre d'amendements au projet de loi C-36 qui visent à atteindre un équilibre satisfaisant de manière, pour reprendre les termes du rapport, « à fournir aux services chargés d'appliquer les lois et d'assurer la sécurité nationale les outils nécessaires pour protéger les citoyens et pour prévenir les actes terroristes avant leur perpétration, mais sans pour autant compromettre les libertés que notre gouvernement a pour mission de protéger. En effet, les actes terroristes ne doivent pas avoir pour effet de nous faire renoncer à nos principes fondamentaux et à nos garanties démocratiques essentielles. »

Le projet de loi C-36, tel qu'amendé à la Chambre des communes et renvoyé à notre Comité, sans les amendements recommandés dans la pré-étude, n'atteint pas cet équilibre. Il n'a pas été tenu compte des deux principales recommandations du Sénat, soit la nomination d'un haut fonctionnaire du Parlement mandaté pour contrôler l'exercice des pouvoirs conférés dans le projet de loi et l'application d'une disposition de temporisation visant tout le projet de loi.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux —
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5